

ANAE : Des vacances sur sites adaptés et équipés pour tous

Rencontre avec Bernard Loquais qui travaille pour l'association ANAE depuis 23 ans. Il a été directeur de l'un des sites de l'association à Pralognan la Vanoise durant 19 ans. Aujourd'hui il gère deux services de l'association, celui qui s'occupe d'organiser des séjours de A à Z pour des enfants et des adultes en situation de handicap, et le service communication.

Pouvez-vous nous présenter l'ANAE ?

L'Anaé est une association née en 1956, elle est issue de l'éducation populaire. Ce sont des membres des Guides et des Scouts de France qui l'ont créée. À l'époque l'éducation populaire était très sollicitée, notamment pour les enfants atteints de polio. Les familles sollicitaient à leur tour les Scouts et les Guides de France pour faire partir leurs enfants en vacances. Ils ont donc créé l'Association Nationale des Amis de l'Extension (ANAE). L'« Extension » représentait la branche qui cherchait à étendre le scoutisme aux enfants en situation de handicap. L'association est encore aujourd'hui de taille modeste. Elle possède 3 sites : deux en Savoie, un dans le Var.

Que représente l'activité de l'ANAE ?

L'ANAE c'est chaque année 30 000 journées de vacances. Nous avons 6 cibles clients, d'abord les familles concernées par le handicap : souvent des familles qui viennent avec leur enfant en situation de handicap et quelquefois des parents en situation de handicap. Nous dédions véritablement des semaines particulières

pour ce public. Deuxième cible : les institutions au travers de ce qu'on appelait à une époque les « transferts institutionnels ». Ce sont des IME, des foyers d'accueil médicalisés, des foyers de vie, des ESAT, qui viennent organiser des séjours avec leur propre encadrement, ce qui n'a rien à voir en termes de dynamique avec ce que nous proposons. Si notre vocation est d'accueillir le handicap, nous sommes ouverts à tous. Chacun peut venir.

Troisième cible : les OVA - organismes de vacances adaptées - qui nous ont repérés du fait de la sensibilité de nos équipes mais aussi parce que nous proposons des activités adaptées. Quatrième cible : les classes découvertes et les colonies de vacances. Nous sommes en capacité d'accueillir des séjours de colonies de vacances pour des enfants ordinaires parmi lesquels 4 à 5 d'entre eux sont en situation de handicap. C'est le cas avec le Comité d'Entreprise du Ministère des Finances (EPAF) qui met dans son catalogue de vacances des séjours ouverts aux enfants en situation de handicap. Même chose avec le comité d'entreprise de l'APHP (hôpitaux de la ville de Paris). Nous avons aussi des liens avec l'Éducation nationale et certains lycées qui possèdent une CLIS (classe pour l'inclusion scolaire). Ces CLIS venaient en parallèle de classes d'enfants valides. Enfin, la dernière cible qui est celle dont je m'occupe est d'organiser des séjours spécifiques pour des enfants et des adultes en situation de handicap.

Quels sont les atouts de l'ANAE au-delà des séjours de vacances ?

L'ANAE, au-delà d'un hébergement adapté à toute forme de handicap c'est surtout une capacité à proposer des activités adaptées, avec son propre matériel et son propre encadrement. Nous avons une offre particulièrement qualitative et riche autour du ski assis. L'été, nous avons aussi une large gamme de matériel pour offrir une palette variée de prestations de loisirs. Nous travaillons aussi avec un réseau des prestataires locaux qui ont intégré la dynamique handicap. Nous possédons des minibus adaptés pour aller récupérer les personnes en situation de handicap dans les gares. Nous sommes



ouverts à tous types de handicap même si la majorité se concentre sur les personnes en fauteuil ou les personnes polyhandicapées. Au travers des institutions et des OVA nous accueillons beaucoup de personnes souffrant d'un handicap intellectuel. Une grosse partie de notre clientèle est parisienne et environ 25 % provient de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Sur quelle base fonctionne l'ANAE ?

C'est une association privée qui fonctionne sur des fonds propres grâce aux prix de journées que les vacanciers paient pour nos services. Nous avons cependant bénéficié d'aides importantes de la part des collectivités, de la Région Auvergne Rhône-Alpes, du département de la Savoie, de France Active, des chèques vacances (ANCV) et du mécénat privé pour rénover nos établissements. À Pralognan par exemple toutes les chambres ont une salle de bain PMR et la capacité d'accueillir un lit médicalisé. Sur notre site internet nous proposons de visites virtuelles de nos centres d'accueil.

Quid du financement de vacances ?

Nos vacanciers peuvent faire financer en partie leurs vacances par des aides telles que l'aide au projet vacances, l'ANCV, les MDPH et tous types de financement auxquelles une personne handicapée peut prétendre quand elle part en vacances. Il y a sur notre site une page dédiée à cela. ♦

Bernard LOQUAIS - ANAE VACANCES
Responsable des services séjours adaptés et communication

2, rue Zimmermann Bât HEVEA centre
ETIC 69007 LYON

<https://www.anae.asso.fr/>

Infos générales : 04 81 91 96 86 -

Mail : contact@anae.asso.fr

